

RABASKA

REVUE D'ETHNOLOGIE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Volume 22
2024

publiée par
la Société québécoise d'ethnologie
Casier postal 8683, Succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4N6

SQE © 2024

Ce vingt-deuxième volume de *RABASKA* est publié sous le patronage
de la *Société québécoise d'ethnologie*
dont les fonds proviennent
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
et de ses partenaires

PARTENAIRES

LES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉTUDES ACADIENNES
et
LE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN CULTURES ET ESPACES FRANCOPHONES
Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse)

LA CHAIRE DE RECHERCHE UQÀM
SUR LA GOUVERNANCE DES MUSÉES ET LE DROIT DE LA CULTURE
Université du Québec à Montréal, Montréal (Québec)

LE LABORATOIRE DE DENDROCHRONOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Québec (Québec)

L'INSTITUT DU PATRIMOINE CULTUREL
Université Laval, Québec (Québec)

LES ÉDITIONS DU SEPTENTRION
Québec (Québec)

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Québec (Québec)

SoE © 2024

MAQUETTE : *Ève-Marie Auger-Dostaler* et *Rachel Bernier*
SAISIE ET UNIFORMISATION DES TEXTES : *COPRAM*
MISE EN PAGES : *Rachel Bernier, infographiste*

Autour du conte des bons conseils : une thèse transfigurée

JEAN-PIERRE PICHETTE
Université Sainte-Anne

Préambule

Le regard de l'Autre est un grand révélateur, le plus lucide peut-être. Comme un miroir, il renvoie, sans calcul, une image de soi différente de celle qu'on croit projeter ; troublante ou touchante parfois, elle concourt à réviser la perception première qu'avait de lui le sujet. La rencontre inopinée d'un « médiéviste des champs », venu porter en ces pages un témoignage insolite sur un livre de la fin du siècle dernier, en offre une illustration récente¹. La trouvaille heureuse qu'il a faite par hasard de cet ouvrage, relatée dans une déposition qui met la modestie de l'ethnologue concerné à rude épreuve, ramène ce dernier à la genèse de son essai. Quand elle remue ainsi jusqu'à l'intime, l'ethnologie de soi place celui qui la conduit dans une position inconfortable. Or, dans le cas présent, l'exercice est d'autant délicat que l'affaire se complique encore du fait que le médiéviste récidive par un coup double, publiant simultanément deux livres qui tirent ouvertement parti de l'essai en question. Voilà l'embarras dans lequel doit évoluer l'auteur de ce commentaire au moment de rendre compte de ces publications, car, s'il connaît bien leur point de départ, il doit maintenant apprécier leur point d'arrivée. Premier intéressé, il livrera certes un commentaire personnel, de ce fait subjectif, et teinté par la discipline qu'il pratique. Comment pourrait-il faire autrement ? Cette disposition singulière justifie l'écriture de ce rapport à la première personne.

I - Un rite de passage

De son vivant, ma mère m'a confié l'élégante armoire à pharmacie qui trônait sur le mur de la salle à manger de mon enfance. Cette pièce unique, en bois de pin, émaillée de blanc par vocation, avait été témoin des jeunes années de maman comme elle le fut plus tard de nous tous, ses enfants. Construite à deux

1. Philippe Walter, « Interdisciplinarité et sérendipité. Une coopération franco-québécoise décisive en matière d'ethnologie et de littérature médiévale française », *Rabaska*, vol. 21, 2023, p. 147-154.

battants, vitrée sur trois faces, avec tablettes de verre et miroir en arrière-plan, elle soutient, en son bâti évasé, deux petits tiroirs. De fines ornements sculptées la bordent : une grande fleur de lys ajourée, délicatement posée sur la corniche, coiffe la frise à motifs ovés ; d'étroites bandes latérales déroulent en saillie leurs volutes et joignent l'entablement au caisson ; un rappel du fleuron inversé, en bas-relief, donne à son pied une jolie touche finale. Ce cabinet raffiné et fragile, conçu pendant la Première Guerre mondiale par Alfred Carbonneau (1899-1939), un oncle maternel que ma génération n'a pas connu, représente le chef-d'œuvre que ce jeune apprenti avait réalisé pour conclure sa formation de sculpteur. C'est mon grand-père, Alfred Carbonneau (1872-1961), sculpteur ébéniste de métier, qui l'acheva, le fils ayant bifurqué vers une carrière de pianiste et de compositeur de musique populaire sous le nom de Fred Carbonneau. Désormais centenaire, la précieuse relique du patrimoine familial, à classer sans conteste dans la catégorie de « la belle ouvrage », continue, impassible, sa veille sur les médecines qu'on y serre.

La thèse est à la science ce que le chef-d'œuvre est à l'art : un rite de passage obligé, accompli sous la supervision d'un maître certifié, l'épreuve terminale dans la maîtrise d'une science. Pour l'apprenti, quelle que soit la spécialité embrassée, le titre délivré constitue son droit de pratique, l'autorisation officielle de créer, d'inventer à l'intérieur de son champ d'opération et, pour la collectivité où il exercera, la garantie d'une compétence reconnue avec le crédit qui en découle.

Genèse

En décembre 1984, me pliant à mon tour à ce rituel, je roulais exprès plus de 2 000 kilomètres, dans un aller-retour éclair entre Sudbury et Québec, afin de déposer à l'Université Laval ma volumineuse thèse de doctorat sur le conte type 910 B (LIX-1377 p. en trois tomes). Ce manuscrit démesuré, intitulé *L'Observance des conseils du maître* et sous-titré *Monographie internationale du conte type A.T. 910 B précédée d'une introduction au cycle des bons conseils (A.T. 910-915)*, marquait l'aboutissement de neuf années de recherches soutenues, réalisées sous la direction du maître incontesté du conte populaire en Amérique française, Luc Lacourcière ; je fus du reste l'ultime étudiant qu'il accompagna au doctorat.

Cette étude, menée selon la méthode comparative, dite historico-géographique, réaménageait en ouverture la quinzaine de récits types du cycle des bons conseils (ATU 910-915) et précisait la définition du type 910 B – assise essentielle fondant l'objet de ma recherche – dans lequel le héros observe les conseils de son maître. Puis, prenant en compte la cinquantaine de versions orales franco-canadiennes de ce type particulier, la première partie en

dégageait la structure qui se montrait d'une grande stabilité en dépit d'inévitables variations régionales. On peut le résumer ainsi :

- (I) Un homme pauvre quitte sa famille et va s'embaucher chez un riche fermier.
(II) Il y demeure trois ans ; à la fin de chaque année, il troque son salaire contre un bon conseil : 1. suis toujours le vieux chemin ; 2. mêle-toi de tes affaires [ou 3. ne loge pas là où une jeune femme est mariée à un vieillard] ; 4. remets ta colère au lendemain. Puis il part sans argent emportant le pain que son maître lui remet avec la consigne de ne pas l'entamer avant son retour à la maison.
(III) Ses conseils lui sauvent la vie deux fois : (III-1) en évitant le chemin des voleurs ; (III-2) puis en rompant, par son silence au cours d'un repas, le sort d'une femme asservie par son mari dans une maison mystérieuse ; [ou (III-3) en évitant la maison de la jeune femme où il surprend le complot meurtrier de celle-ci et de son amant] ; (III-4) en remettant sa colère, il épargne la vie de son épouse qu'il avait crue infidèle. (IV) Heureux d'avoir suivi de si bons conseils, il ouvre le pain et y découvre tout l'argent de son salaire.

La seconde partie abordait ensuite la tradition internationale en deux temps. En premier lieu, elle considérait la cinquantaine de sources anciennes et de récits apparentés, avec ou sans conseil, repérés du XI^e au XVIII^e siècle, sur lesquelles on ne pouvait faire l'impasse ; l'examen de ces nombreuses traces laissées au cours des âges entraîna la formulation d'une hypothèse originale qui illustre les quatre phases de formation de ce type dans une séquence évoluant du fait divers (récit monoépisodique : anecdote tragique, exemple ou fable) au conte populaire (récit à conseil unique puis multiépisodique à trois conseils). En second lieu, l'analyse de centaines de versions contemporaines des XIX^e et XX^e siècles (268 documents de cinquante-cinq pays) allait valider l'architecture générale du type ; parmi les diverses combinaisons internationales de conseils qui sont apparues, elle a dégagé deux grands courants européens, une tradition latine (épisode III-2 : la maison de la tête de mort) et une autre nordique (III-3 : la maison de la jeune femme), de même qu'une demi-douzaine d'agencements régionaux.

La conclusion remet en question l'origine indienne de ce type, montrant au contraire sa prépondérance et son homogénéité dans les traditions de l'Europe occidentale où il est même doté de l'organisation formelle la plus achevée du récit grâce, entre autres, à sa rétribution finale. En outre, en réaffirmant la nécessité d'approfondir le contexte international, qui évite d'échafauder des théories prématurées, cette monographie reconnaissait la vigueur de la tradition française transplantée au Canada, plus riche et mieux conservée ici que dans son pays d'origine.

J'ai aujourd'hui peine à imaginer la somme de travail investie dans cette entreprise colossale. Ses étapes donnent le vertige : recherche et transcription de toutes les versions canadiennes de ce type (51 versions de cinq provinces

et de la Nouvelle-Angleterre ; 450 pages), décomposition de chacune selon la liste des éléments (393 unités de comparaison) qui composaient sa structure, et examen détaillé de ce premier ensemble ; correspondance avec les centres d'archives internationaux (plus de 60 correspondants) pour recueillir les références et rassembler leurs versions, manuscrites et imprimées (plus de 300 versions) ; traduction des documents transmis dans au moins vingt-cinq langues et dialectes par une équipe de traducteurs, la plupart bénévoles, recrutés surtout en milieu universitaire, suivie de l'élagage des pièces hors sujet ; traitement technique de ces documents selon la liste des éléments, désormais amplifiée des deux tiers (661 unités de comparaison), et décomposition individuelle des nouvelles versions de ce corpus. Cette étape préliminaire fondamentale, étalée sur un total de cinq années, préparait les quatre années de rédaction qui allaient suivre : analyse détaillée de toute cette documentation, confection de 62 tableaux clarifiant avant tout la classification, affichant les nécessaires dénombrements et, entre autres, illustrant la fréquence, dégageant les scénarios, les motifs, leur arrangement et les relations entre eux ; puis le report de ces données sur 21 cartes pour localiser leurs particularités dans le monde (Amériques, Europe, Afrique du Nord et Proche-Orient) ; et, finalement, composition des chapitres et préparation des nombreux index (118 types, 311 motifs dont 104 spécialement créés pour ce type).

Patiente étape de recherche conduite en solitaire, sans bourse, et en parallèle avec d'autres tâches indispensables : un enseignement à temps complet au niveau secondaire puis au niveau universitaire, comprenant la rédaction de nouveaux cours, puis la création et la direction de la collection « Mémoires d'homme » (dix titres parus entre 1978 et 1984), le tout combiné à la vie d'une jeune famille. Malgré la pression extérieure m'incitant à faire vite, je ne voulais rien négliger ; j'ai pris le temps qu'il fallait. Il est vrai que l'âge avancé de mon directeur de thèse, à la retraite depuis 1978, aurait pu causer quelque inquiétude ; mais, toujours alerte et accessible, il commentait chacun de mes longs chapitres au fur et à mesure qu'il les recevait et me les rendait dans les semaines qui suivaient. Pour tout dire, le cycle documentaire qui s'étala de 1976 à 1981, me parut interminable, car l'avancement de mes travaux ne dépendait pas uniquement de moi, mais beaucoup des correspondants, de la disponibilité des traducteurs, des aléas de la consultation régulière en bibliothèque et du délai des services de prêts. À l'école où j'enseignais, durant mes périodes libres et le repas du midi, je me retirais dans un coin tranquille, consacrant ces heures à transcrire à la main les traductions enregistrées puis à décomposer les versions qui en résultaient. L'image d'un très long tunnel dont le passage s'éternisait me revenait de temps à autre ; mais je ne me suis jamais découragé : j'avais la foi et la certitude de parvenir à bon port. Lorsqu'en 1981, j'entrepris la rédaction du premier chapitre, je savais que

mon projet entraît dans sa phase décisive ; comme l'artisan ayant soigneusement préparé ses matériaux, j'étais confiant que le travail préliminaire était accompli et que j'en verrais la fin.

Dans l'attente de ce moment, des signes avant-coureurs me stimulaient. Par exemple, en août 1983, au XI^e congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques qui se déroulait à Québec, j'eus une première occasion d'exposer publiquement mon projet de remaniement du cycle des bons conseils, à la satisfaction de mon maître Lacourcière et de son collègue Démétrios Loukatos d'Athènes, tous deux présents. À l'été 1984, avant la soutenance, j'avais livré un extrait de ma thèse au 8^e congrès de la Société internationale de recherche sur les narrations populaires, tenu à Bergen en Norvège : « Du fait divers au conte populaire : étude des sources anciennes du type 910 B ». Dans l'auditoire, un éminent professeur de l'Université de Zurich, M. Rudolf Schenda, se montra heureux d'y trouver un cadre théorique clair et il n'hésita pas à avancer que « c'était l'une des meilleures communications du congrès ». Au moment où j'achevais la rédaction de cette étude, de telles remarques auxquelles je ne m'attendais nullement, m'incitèrent vivement à la parachever. Au congrès suivant, le 9^e de cette société tenu en juin 1989 à Budapest, j'en présentai un second chapitre : « L'Observance des conseils du maître (Aa.-Th. 910 B) : de la définition d'un type au remaniement d'un cycle de la classification d'Arne et Thompson » ; ce nouvel exposé me vaudra cette fois une invitation à rédiger deux entrées dans l'encyclopédie internationale du conte populaire et, en outre, la confirmation de l'intérêt de l'éditeur des FFC pour la publication de ma thèse.

Entre ces trois communications, la soutenance avait eu lieu à Québec, le 2 mai 1985. Je dois à Luc Lacourcière, qui avait subtilement suggéré le sujet de cette étude, de m'avoir régulièrement prodigué des encouragements nombreux ; son approbation, dès la lecture du premier chapitre, me conforta dans ce projet : « Ayant réfléchi à vos divisions générales : conseils méprisés, conseils suivis, conseils incompris, conseils autres, je les trouve tout à fait adéquats. Ils sont même lumineux². » Tout comme son jugement prémonitoire au moment du dépôt final : « la thèse est excellente et mérite publication. Il ne fait aucun doute qu'elle saura intéresser les spécialistes internationaux du conte populaire.³ » C'était aussi le consensus général des examinateurs que le directeur des études supérieures de l'Université Laval résuma ainsi : « le jury a recommandé que cette thèse, en raison de sa qualité exceptionnelle, [soit] publiée intégralement⁴ ».

2. Luc Lacourcière, Beaumont, à l'auteur, janvier et 14 février 1982, p. 3.

3. Luc Lacourcière, Beaumont, à Marcel Boudreault, directeur de l'École des gradués [études supérieures], Université Laval, 29 mai 1985, p. 2.

4. Marcel Boudreault, directeur de l'École des gradués [études supérieures], à l'auteur, 30 mai 1985, p. 1.

De la thèse au livre

Cette thèse fut bel et bien publiée par les Presses de l'Université Laval dans la collection « Les Archives de folklore » que Luc Lacourcière (1910-1989) avait fondée, mais seulement en 1991, après sa disparition, et elle paraissait en coédition avec les « Folklore Fellows Communications » de l'Académie des sciences de Finlande, tel qu'il l'avait lui-même souhaité⁵ ; renommé pour sa fameuse série d'études sur la culture immatérielle, la littérature orale essentiellement, l'éditeur d'Helsinki était et reste la référence naturelle pour le conte populaire puisque toutes les éditions du catalogue international y ont paru (Aarne, 1910 ; Aarne-Thompson [A.T./Aa.-Th.], 1928 et 1961 ; puis Aarne-Thompson-Uther [ATU], 2004). C'était un honneur que mon ouvrage soit accueilli à la fois dans la prestigieuse collection internationale d'Helsinki et dans celle de mon maître à Québec.

À la sortie du livre, une demi-douzaine de recensions, tant au pays qu'outre-Atlantique, lui firent un accueil favorable. Par exemple, le rédacteur du *Bulletin critique du livre français* (n° 557, 1992, p. 928) se disait « confondu et admiratif devant l'étendue et la qualité de cette somme », fruit d'une « enquête exhaustive balayant toute la planète [...] qui sera un modèle de référence pour les futurs chercheurs ». Dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (vol. 46, n° 2, 1992, p. 346-348), Ronald Labelle saluait « une étude extrêmement rigoureuse et détaillée », soulignant que « le chapitre consacré aux sources anciennes du conte servira[it] sans doute aussi d'exemple pertinent de la formation d'un conte populaire et devrait figurer comme lecture obligatoire pour tout étudiant de littérature orale. » Pour sa part, Jean Du Berger, l'un des examinateurs de la thèse, considérait dans *Canadian Folklore canadien* (vol. 14, n° 2, 1992, p. 201-205) que, par cette « périlleuse exploration du pays de mémoire et de parole [...] l'auteur a voulu comprendre les dynamismes qui ont provoqué ces variations infinies d'un même type narratif ; il a prouvé l'importance de la constitution minutieuse d'un corpus [et] a démontré que rien ne remplace les minutieuses analyses des textes qui font apparaître les dynamismes d'emprunt et de création qui président à la formation des formes narratives ainsi que des constantes formelles ». Modèle pour les chercheurs, lecture obligatoire pour les étudiants, validation de la méthode d'analyse, ces réactions généreuses se mêlèrent aux avis du jury qui m'attribua, pour le meilleur ouvrage de l'année sur l'ethnologie des francophones en Amérique du Nord, la Médaille Luc-Lacourcière, décernée par le CÉLAT de l'Université Laval. Pouvais-je espérer davantage ?

Plus tard, Marie-Louise Tenèze, la rédactrice du *Conte populaire français*, préparé avec la collaboration de Josiane Bru, entérinait les distinctions de

5. *L'Observance des conseils du maître [...]*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, « FFC » 250 ; Québec, PUL, « Les Archives de folklore » 25, 1991, xx-671 p. Médaille Luc-Lacourcière 1991.

mon ouvrage par ce commentaire au tome V du catalogue : « Les titres et la délimitation ici suivis des contes-types 910 A et 910 B sont ceux proposés et justifiés par la thèse de Jean-Pierre Pichette : *L'Observance des conseils du maître* [...]. Ce qui représente une nette clarification par rapport aux titres et analyses d'Aa[rne]-Th[ompson] » (Éditions du CTHS, 2000, p. 105). En 2003, on publiait mes articles « *Ratschläge : Die klugen R. (AaTh 910, 910 A-B)* » [« Les Bons Conseils » et « L'Observance des conseils du maître »], dans l'*Enzyklopädie des Märchens* (Walter de Gruyter, vol. 11, n° 1, 2003, col. 259-267). C'est encore sur cette même base que Hans-Jörg Uther a pu remanier le cycle des bons conseils (ATU 910-915) dans la nouvelle version du catalogue *The Types of International Folktales* (FIC 284, 2004, p. 527-536).

Pour une thèse dans un domaine aussi pointu, je jugeais ce parcours tout à fait inespéré, voire enviable, pour tout dire fabuleux, car il s'achevait heureusement : publication intégrale de la thèse – privilège peu commun à l'ère où les apparatus du sérail scientifique, ceux qui ont décrété la séparation du « livre » et de la « thèse », laissent inédites d'excellentes monographies que leurs auteurs doivent abandonner aux archives, saucissonner en articles ou déposer dans les limbes de la toile ; coédition chez des éditeurs réputés dans le domaine, tant au pays qu'à l'international ; accueil élogieux dans des revues savantes ; et approbation de ses conclusions par des auteurs de catalogues internationaux. Quelle fortune !

Sans attendre ces verdicts bienfaisants, postérieurs à l'habilitation que la thèse m'avait conférée et à la fermeture de ce dossier, j'étais passé à d'autres recherches.

II – Un ricochet imprévu

Je croyais donc l'épisode bien clos. Jusqu'à ce rebondissement du 29 novembre 2022, dans un courriel qui débutait ainsi : « Monsieur le Professeur et cher collègue, / Je suis plongé avec délectation dans votre grand ouvrage des FF Communications : *L'Observance des conseils du maître* (sur le conte type 910 B). »

Trois décennies après sa publication, une telle amorce, emportée par l'enthousiasme, était inhabituelle ; elle me laissa incrédule : « Qui peut ainsi *se délecter* à la lecture d'une thèse, en l'occurrence la mienne – un état de ravissement que, moi-même, je ne crois pas avoir jamais éprouvé en la consultant ? Est-ce un canular ? » Pourtant, son auteur avait pris grand soin d'annoncer son objet : « ATU 910 B : message de Philippe Walter, Emeritus, Université de Grenoble-Alpes (France) », et de le répéter en tête de son courriel, avant la salutation d'usage ; cet enrobage universitaire, confirmé par la signature du « médiéviste et romaniste » qui précisait ses autres titres et coordonnées, écartait toute apparence de pourriel. Et j'en poursuivis la lecture : « Je voudrais

vous dire combien j'admire votre courage, votre minutie et votre patience dans l'étude de ces centaines de versions canadiennes et internationales du conte. J'ai pris un réel plaisir à découvrir la richesse de votre enquête, la pertinence de vos classements de variantes et la sûreté de vos conclusions. À coup sûr, vous êtes le meilleur connaisseur au monde de ce conte. C'est pourquoi je souhaite vous soumettre une question qui me titille. »

Le ton était admiratif, louangeur même. Manifestement, comme la suite le montra, le professeur Walter avait lu mon livre en entier ; mais il n'avait pas trouvé réponse à sa question. « Je suis médiéviste (romaniste) et il se trouve que je travaille en ce moment sur *Ruodlieb* (qui est de fait la plus ancienne version connue du 910 B, comme vous l'avez bien souligné). J'aimerais avoir votre avis sur un motif très précis de ce texte : l'apparition volontairement retardée du nom du héros (autrement dit l'anonymat partiel de ce héros). » Il formula ainsi sa requête : « Ma question est la suivante : avez-vous pu retrouver ce même procédé de la révélation retardée du nom dans les versions du 910 B que vous avez étudiées ? (Vous évoquez le nom du héros et le titre du conte, p. 460-467, mais vous n'évoquez pas, sauf erreur de ma part, ce nom retardé dans le déroulement du conte). S'agit-il d'un procédé fréquent dans le 910 B ou est-ce un procédé qui relève d'un autre ATU et qui a été introduit artificiellement dans le 910 B ? » Et, en conclusion, il insistait sur le profit que mon avis lui procurerait en renouvelant ses bons mots à l'endroit de mon livre.

Par acquit de conscience et curiosité de bon aloi, un rapide coup d'œil sur la toile m'avait révélé le sérieux du demandeur : la très riche activité du professeur Philippe Walter, « ancien directeur du Centre de recherche sur l'imaginaire de Grenoble », s'y étalait profusément et rassurait sur la portée d'une démarche qui n'avait rien de frivole.

Le nom du héros

Le conte de tradition orale tient d'ordinaire son héros dans l'anonymat. On le désigne tout simplement par son genre (un homme, une femme), sa place dans la famille (un mari, un père, un fils), son état (un habitant, un colon) et sa condition sociale (misérable). Si, à l'occasion, on lui attribue un nom, c'est plutôt un générique, un pseudonyme passe-partout, tel Petit-Jean, auquel on associe le cas échéant un surnom lié à son apparence physique (Ti-Jean-Poilu, Ti-Jean-Peau-de-Morue ou Barbaro-les-Grandes-Oreilles), à ses qualités exceptionnelles (Ti-Jean-Sans-Peur, Ti-Jean-Joueur-de-Tours, Ti-Jean-le-Paresseux, Ti-Jean-Fin-Voleur, Fine-Oreille) ou à d'autres traits particuliers (Sans-Souci le meunier, Criquet le fin devineur, etc.).

Dans la presque totalité des versions canadiennes, le héros du type 910 B se conforme à ce profil : il ne porte aucun nom particulier. La seule exception

à cette convention est la version littérisée de Paul Stevens qui dote son personnage d'un nom complet au patronyme symbolique, Jean Lafortune. En effet, lors du passage de l'oral à l'écrit, il n'est pas rare qu'un écrivain choisisse de donner un nom aux héros des contes populaires⁶. On observe un traitement similaire dans les versions du type 910 B à l'échelle internationale où il est inusité qu'on nomme le héros autrement que par un prénom, procédé par ailleurs nullement nécessaire ; la dénomination complète n'apparaît que dans un très petit nombre de récits européens de ce type – une quinzaine⁷ – qui auraient pour la plupart subi l'influence de l'écrit. Dès lors, donner un nom personnel au protagoniste s'avère un procédé littéraire ; et, le cas échéant, ce nom figurerait au début du récit, et non pas après coup. À la question posée sur la découverte tardive de son propre nom par le héros, la réponse est négative.

Comment alors expliquer l'attribution tardive du nom du héros dans *Ruodlieb*, cette version ancienne du type 910 B ? Était-ce la conséquence d'une compilation erratique des diverses sources orales dont l'auteur aurait pris connaissance ? Avait-il simplement mis bout à bout les épisodes qu'il avait réunis sans se rendre trop compte que le héros ne portait pas de nom ? Ensuite, voulant harmoniser son récit, il aurait fusionné ces diverses péripéties dans les aventures d'un héros unique. Les fragments retrouvés sont-ils d'un manuscrit incomplet ou inachevé, son auteur annonçant douze conseils et n'en dénouant que quatre ? N'étant plus familier avec les traductions de ce manuscrit ancien que j'avais jadis consultées et m'en tenant à ma connaissance du type 910 B, je ne pouvais m'expliquer l'apparition tardive du nom *Ruodlieb* autrement que par une intervention littéraire.

Un procédé littéraire

Ma réponse improvisée et sommaire n'allait pas apaiser mon interlocuteur médiéviste qui avait une connaissance fine du conte *Ruodlieb*. Son courriel du lendemain (30 novembre 2022) clarifia l'objet de sa demande : « Je m'interroge encore sur une présence aléatoire du nom à un moment stratégique du récit latin. Lorsque l'Anonyme [*Ruodlieb*] retourne dans sa famille, auréolé d'une gloire certaine (acquise auprès du Grand Roi), il est attendu avec impatience. Un enfant perché dans un arbre scrute son apparition au loin et s'écrie soudain : "Ruodlieb, mon maître, dépêche-toi d'arriver !" [...] [Selon] l'étymologie germanique de ce nom propre [...] *Ruodlieb* est donc

6. Cf. Jean-Pierre Pichette, « La Mise en scène littéraire du conte populaire en Ontario français. Le cas de Marie-Rose Turcot », dans les *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, vol. 3, 1998, p. 11-86 ; spécialement, p. 44 : « La dénomination des personnages en est le plus clair indicateur (tableau p. 45) : là où le récit oral se contente de nommer les acteurs par leur rôle (le roi, la princesse, le jardinier, le garçon, la fille, le géant, etc.), l'auteur se plaît à les prénommer (Luc et Dorine, Aube et Aurore, Polydore et Léonie, la princesse Aimée et le prince Constant, le cheval Griffon, la jument Victoire, etc.). »

7. Cf. *L'Observance*, *op. cit.*, p. 465-467.

celui qui aime la victoire et il rentre victorieux chez lui dans une mise en scène qui rappelle presque les "entrées royales" ».

Cette remarque m'était inconnue et réduisait à néant mes naïves suppositions. D'autant que mon correspondant avait repéré une recette analogue dans une autre œuvre du Moyen Âge : « Mais le même procédé de retardement du nom (du héros) se trouve dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, où le héros (anonyme pendant les trois quarts du récit) "devine" soudain son nom après avoir rencontré (par hasard) le graal et la lance qui saigne. »

Son intérêt pour le type 910 B allait s'accroître d'un fait nouveau, parfaitement inattendu, quand il lança : « Maintenant, je dois vous faire une confidence ». Et il enchaîna sans autre avertissement : « Mais le plus important est que ce *Conte du Graal* (daté de 1180 environ, couvrant 5 000 vers) pour la partie concernant Perceval est aussi entièrement bâti sur l'ATU 910 B. Voilà, vous savez maintenant pourquoi votre livre m'a autant passionné (je le lis et continue de le lire avec émotion !). Vous m'avez fourni LA piste que j'attendais depuis près de 40 ans pour "casser le code secret" du plus grand des récits médiévaux français (et pas seulement du graal qui n'est pas un "mystère" d'ailleurs) ! »

Rattrapage

Afin de bien cerner les enjeux de la déclaration du professeur Walter, j'engageai de mon côté une opération rattrapage, m'empressant au préalable de visionner en ligne *Perceval le Gallois*, l'adaptation cinématographique d'Éric Rohmer, avec Fabrice Luchini dans le rôle-titre⁸ (1978), qu'il me recommandait parce qu'elle était « assez réussie ». Quand je pus enfin me pencher sur le *Conte du graal* de Chrétien de Troyes⁹, j'étais encore déstabilisé par le film de Rohmer.

Sur la base des centaines de textes anciens et contemporains du type 910 B jadis analysés, je croyais pouvoir en repérer aisément les motifs communs. Or, cette plongée dans l'imaginaire de l'écrivain du XII^e siècle fut bizarrement déroutante. L'auteur avait tant chambardé l'architecture du conte traditionnel que son récit me parut méconnaissable : la transposition du protagoniste en adolescent simplet d'origine noble, dont l'ambition de se faire chevalier le mène à la cour du roi Arthur et se réalise au rythme de victoires successives à la défense de dames courtoises, s'écartait sensiblement du projet de l'infortuné

8. *Perceval le Gallois*, Texte de Chrétien de Troyes traduit et mis en scène par Éric Rohmer, Les films du losange, 1978, 2h20 : tubitv.com/movies/508598/perceval. Éric Rohmer a aussi réalisé un documentaire antérieur au film : *Perceval ou le Conte du graal*, 1964, 23 min. 11 : www.youtube.com/watch?v=DpJbVxGsLxo.

9. Chrétien de Troyes, *Perceval ou le Conte du graal*. Traduction inédite et présentation de Jean Dufournet [édition bilingue], Paris, Garnier Flammarion, 1997, n° 814, 514 p.

paysan du conte populaire soucieux par-dessus tout de quitter sa condition misérable.

Pourtant, dans ce récit insolite, à première vue décousu, des éléments, des traits et des épisodes rappelaient le conte que j'avais étudié, à commencer par les conseils reçus qui avaient des équivalents dans la tradition orale. Jamais choisis ni achetés cependant, toujours donnés au moment de se séparer de ses tuteurs bienveillants – sa mère, son maître Gornemant et son oncle ermite –, les sages préceptes que Perceval accueillait avec sa candeur juvénile sans en saisir toute la portée, qu'il suivrait peu ou point, ou qu'il interpréterait mal, avaient des accointances tantôt avec le type 910 B (conseils observés), tantôt aussi avec les types 910 A (conseils négligés) ou 910 K (la lettre d'Urie).

Son inexpérience de la vie contrecarrait son dessein de les observer fidèlement : à la première occasion, prenant une tente pour une église, il y pénètre selon le conseil maternel pour prier ; mais il se comporte si grossièrement avec la belle qui s'y repose, qu'il brise *illico* un autre conseil, le tout premier offert par sa mère, de respecter et d'assister une dame dans le besoin. Toutefois, s'amendant tôt après cette bévue, il n'aura de cesse de défendre ou de venger l'honneur des demoiselles maltraitées, telle la pucelle giflée à la cour d'Arthur, ou son amie Blanchefleur dont le château est assiégé, puis la pucelle en haillons, celle même qu'il avait outragée plus tôt.

Les bonnes intentions de Perceval sont claires. Se référant au conseil que sa mère lui enseigna, il demande le nom de la personne rencontrée et apprend que son hôte se nomme Gornemant de Goort. Parmi les nouvelles recommandations de ce dernier, le héros se conformera constamment au précepte de ne pas tuer ses adversaires vaincus ; mais il aura du mal à respecter l'ambiguïté du conseil de ne pas trop parler, tout comme celui de prier à l'église, qui reprend une prescription de sa mère.

J'y reconnus aussi l'épisode de la maison de la tête de mort (III-2) découpé en deux histoires distinctes : celle d'une fiancée maltraitée par son ami jaloux (l'Orgueilleux de la Lande) qui, croyant avoir été trompé, décapite tous ceux qui s'indignent du sort de son amie ; et la maison mystérieuse de l'hôte (le Roi Pêcheur) où Perceval garde le silence devant un rituel étrange au cours du repas – le passage répété de valets portant une lance ensanglantée, des chandeliers, un graal resplendissant et un tailleoir – et se retrouve soudain seul le lendemain. Conformément au type 910 B, dont le conseil est « mêle-toi de tes affaires », il ne pose aucune question ; mais son conseil recommandait plutôt de ne pas *trop* parler.

Un détail hors contexte éveilla encore mon attention. L'histoire de Gauvain, qui continue celle de Perceval, contient un trait où une jeune fille refusa d'épouser Méliant de Lis « avant qu'il ne fût fait chevalier » ; puis,

une fois adoubé, elle renchérit, exigeant qu'il affrontât en tournoi son père, Tiébaud de Tintagel, « jusqu'à ce que vous ayez en ma présence, dit-elle à son prétendant, accompli tant de faits d'armes et tant jouté que vous ayez payé le prix de mon amour, *car les choses qu'on a pour rien n'ont pas la douceur ni la valeur de celles qu'on paie*.¹⁰ » Me revint alors cette parole chagrine d'une version acadienne de ce conte : « Je savais déjà ça, ce conseil-là », contesta le héros ; à quoi le maître objecta : « *Tu le savais, mais tu [n']as jamais payé pour le savoir. Aujourd'hui, tu payes, tu le sauras*.¹¹ »

À coup sûr, par ses traits et ses épisodes qui renvoient au cycle des *Bons Conseils*, le roman de Chrétien de Troyes s'inspirait de la tradition orale et, l'eussé-je alors connu, il aurait bien évidemment trouvé sa place parmi les versions anciennes du type 910 B. Pourtant, à cause de la formule de réception des conseils, j'hésitais à y reconnaître la structure particulière de ce type. Mon correspondant, qui se repentait d'avoir naguère procédé au « dépeçage » de chacun des « objets entourant le graal » avec « leurs parallèles "celtiques" »¹², était d'un tout autre avis : « Pour moi, pas de doute, c'est bien le type 910 B ». Et, renchaussant son propos, il continua : « Il [fallait] donc trouver une ou plusieurs versions de conte où ces mêmes objets se trouvent, tous ensemble, dans un contexte comparable (de conseils). C'est justement ce que m'a permis de comprendre et d'approfondir votre ouvrage lumineux. Bref, je vous le redis (au risque de froisser votre modestie) : ma "lumière du graal", c'est vous. »

Ce point de vue, formidablement développé par son article fraîchement paru dans la revue *Iris*, devait abolir ma réserve initiale¹³. Avec sagacité, Philippe Walter y montre à quelles « dérives cognitives » peut conduire « l'application aveugle et systématique d'une idéologie "trifonctionnelle" » pour expliquer le motif du graal (par. 1) alors que la source de *Conte du graal* « doit au contraire livrer, en ordre, un maximum de motifs narratifs, organisés par une grammaire du récit, pour pouvoir coïncider avec l'essentiel de l'œuvre » (par. 30) ; s'étant tourné vers la classification internationale des contes populaires, il a tôt fait d'identifier le type 910 B comme la solution probable¹⁴, ce que la découverte accidentelle de *L'Observance des conseils du maître* (ATU 910 B) viendrait entériner (par. 32-28). Pour ma part, j'apprivoisais l'œuvre de Chrétien de Troyes par l'examen de certains de ses

10. *Ibid.*, p. 281, v. 4850-4863.

11. Archives de folklore de l'Université Laval, coll. Luc Lacourcière, enreg. 3180, *Les Conseils*, version d'Uldéric Hébert, 66 ans, de Lamèque, Île Shippagan, Nouveau-Brunswick, contée le 1^{er} septembre 1956. Cf. dans la partie inédite de la thèse « Appendice A : textes et résumés des versions canadiennes du type 910B », p. 894-902 ; réaction citée trois fois aux p. 897-898.]

12. Philippe Walter, *Perceval, le pêcheur et le Graal*, Paris, Éditions Imago, 2004, 260 p.

13. *Id.*, « Un graal et trois fonctions duméziliennes : illusion, falsification, déception », dans *Iris*, n° 42, 2022, mis en ligne le 19 décembre 2022 : DOI : 10.35562/iris.2730, par. 30-33.

14. Depuis 2003, Philippe Walter avait repéré le type 910B (son livre le montre). *Perceval, le pêcheur et le Graal*, Paris, Éditions Imago, 2004, 260 p.

titres importants dans une réédition récente : *Yvain ou le Chevalier au lion* et *Lancelot ou le Chevalier de la charrette*, romans écrits en même temps¹⁵ ; ces ouvrages, truffés de références aux contes populaires, exposaient la méthode de l'auteur médiéval composant avec la matière orale et, surtout, la grande liberté qu'il prenait pour l'adapter à ses romans de chevalerie.

III – Coup double

Au seuil de l'année 2024, conformément à l'annonce faite un an plus tôt, le médiéviste Philippe Walter faisait paraître coup sur coup deux livres en lien direct avec nos échanges : *Le Graal, une fabrication médiévale* et *Ruodlieb, conte latin du XI^e siècle. Un ancêtre du Conte du graal*.

Le Conte du graal

*Le Graal, une fabrication médiévale*¹⁶ adopte l'allure d'une enquête que mène l'auteur sur cet objet mystérieux et ses origines imaginaires qu'on a vainement cherchées de tous côtés. Il reprend le dossier à sa source, soit le récit même de Chrétien de Troyes, le *Conte du graal*, qui fut le premier à mentionner ce mot à la fin du XII^e siècle, et ceux de ses continuateurs. Philippe Walter, qui possède à fond la matière pour l'avoir retournée dans tous les sens, condense dans un épitomé l'histoire de ce malentendu. Pour asseoir sa démonstration, tel le *magister* livrant son plan de cours, il propose d'entrée de jeu un programme méthodique en quatre temps basé sur des faits, et non sur des divagations mythologiques.

Chrétien de Troyes, chanoine de l'abbaye Saint-Loup, en Champagne, écrit sa dernière œuvre en 1181. Il répond alors à la commande d'un prince – Philippe d'Alsace, comte de Flandre – qui désire la version française (en langue romane, d'où vient le mot roman) d'un livre manuscrit en latin. Le prologue est tout à fait clair à ce propos : « Chrétien [...] emploie toute sa peine à mettre en vers sur l'ordre du comte le meilleur conte qui soit conté en cour royale : c'est le conte du Graal dont le comte lui a donné le livre, et vous allez entendre comment il s'en acquitte. » (v. 62-68). C'était la méthode qu'il utilisait depuis *Érec et Énide*, roman qui inaugurait son cycle arthurien (v. 1170), dans lequel il avouait s'inspirer de contes traditionnels.

Mais « [d]e quel conte peut-il s'agir ? se demande l'enquêteur (p. 6). C'est l'objet du premier chapitre de débusquer ce « conte caché ». Le résumé du roman en douze séquences fait voir que « l'intrigue est entièrement bâtie sur les séries de conseils donnés au héros », par sa mère d'abord, par Gornemant,

15. Chrétien de Troyes, *Yvain ou le Chevalier au lion, Lancelot ou le Chevalier de la charrette* illustrés par la peinture préraphaélite. Traduction en français moderne et notes par Philippe Walter pour *Yvain* et Daniel Poirion pour *Lancelot*, Paris, Éditions Diane de Selliers, « La Petite Collection », 2023, 446 p., ill.

16. Philippe Walter, *Le Graal, une fabrication médiévale*, Quintin, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2024, 126 p. ISBN 978-2-75581-06660.

son maître en chevalerie, et par l'ermite enfin, ce qui correspond aux trois étapes de son initiation : entrée dans la vie sociale, dans la vie chevaleresque et dans la vie spirituelle (p. 15) ; et il note que l'épisode du graal ne marque pas le point culminant de l'œuvre.

Se tournant du côté du catalogue international des contes (Aarne-Thompson-Uther, abrégé en ATU) qui recense des milliers de récits de tradition orale – puisque « le *Conte du graal* est un conte » après tout –, il repère aisément dans le cycle des bons conseils (ATU 910-915) le type 910 auquel il a consacré un chapitre dans un livre paru dès 2004¹⁷. Mais, dans un article plus récent, il peut préciser qu'il s'agit du type 910 B, *L'Observance des conseils du maître*, car « nous n'avions pu accéder à l'importante étude que lui avait consacrée un ethnologue et folkloriste canadien », si bien qu'il peut désormais décomposer son récit selon « la table générale des motifs du conte 910 B réalisée par Jean-Pierre Pichette¹⁸ » (p. 20-22). L'examen de trois versions orales contemporaines (basque, corse et russe) produites dans ce nouvel ouvrage, le persuadent que ce conte type, répandu par toute l'Europe jusqu'en Asie, n'a rien de spécialement celtique. Le don de conseils, tout particulièrement celui de garder le silence devant une scène mystérieuse, et d'autres motifs le relie assurément à une tradition orale déjà attestée à l'époque médiévale ; en témoignent d'ailleurs des manuscrits dont le plus ancien, *Ruodlieb*, est du XI^e siècle.

Une fois qu'il a clairement posé que le récit de Chrétien de Troyes est un conte et identifié le type 910 B, Philippe Walter passe à une deuxième étape et porte son regard sur le second élément du titre – le graal, avec ou sans majuscule – qui l'occupera dans la suite du livre. C'est ici que le titre de son ouvrage prend tout son sens : *Le Graal, une fabrication médiévale* ; et qu'il s'applique à en retracer l'évolution, « texte après texte », durant le demi-siècle qui suit.

Qu'est-ce d'abord qu'un graal ? se demande-t-il. C'était un plat de service répandu chez les gens aisés, « un objet typique des manières de table aristocratiques des XII^e et XIII^e siècles [qui] n'a rien de sacré [ni] rien de spécifiquement "celtique" [et qui] n'est ni une relique ni un objet à usage liturgique » (p. 34).

Éclairé par une version argentine particulièrement exemplaire (Pichette, p. 289-290), l'auteur découvre « le mode d'emploi de tous les objets, ce qui n'est pas clair chez Chrétien » (tailloir, épée, lance qui saigne, chandeliers, graal en or), objets qui voilent le forfait commis par des époux (plat avec tête de mort, épée pour tuer le visiteur curieux, pot de sang, bougies de veillée funèbre, plateau avec monnaie d'or), leur commune punition et la façon de

17. Philippe Walter, *Perceval, le pêcheur et le Graal*, *op. cit.*, chapitre v, « Trois conseils pour la vie », p. 102-130.

18. *Id.*, « Un graal et trois fonctions duméziliennes », *op. cit.*, par. 30-33.

les en délivrer (p. 39). Comparant le roman médiéval aux données du conte populaire, il peut qualifier la nature de cette adaptation et conclure que Chrétien l'a christianisé en transformant « l'épisode macabre du type 910 B [...] pour y introduire un triple miracle eucharistique » (p. 42) : le roi qui survit en ne prenant pour toute nourriture qu'une hostie consacrée, l'apparition d'une lumière surnaturelle autour de l'hostie, et son saignement, signes de la transsubstantiation dont le merveilleux légendaire a aussi conservé la mémoire¹⁹.

Philippe Walter, cheminant avec aisance au milieu d'une dizaine de récits du Graal, montre que cette impulsion merveilleuse autour du cadre eucharistique sera singulièrement récupérée et réinterprétée par les continuateurs de Chrétien qui la pousseront plus loin : on fera du graal le « saint » Graal, un vase contenant le sang du Christ recueilli par Joseph d'Arimathie ; la lance qui saigne devient celle du centurion Longin qui a blessé le crucifié ; plus encore, Robert de Boron, le plus influent d'entre eux, voudra, dans *Le Livre du Graal*, remonter aux évangiles et à la coupe de la Cène. En somme, voilà « une pure construction littéraire reposant sur d'habiles jeux de réécriture et de recomposition accordés à une actualité doctrinale ("la présence réelle" dans la communion) » (p. 67).

Le « saint Graal » serait à ranger au premier rang des fausses reliques du Christ puisque rien n'appuie cette interprétation, ni les évangiles, ni les apocryphes, ni les pères de l'Église ; rien donc avant son apparition chez Chrétien. « En bref, écrit l'auteur, on peut oublier, une fois pour toutes, la croyance d'une consistance réelle entre le récipient de la Cène et le "saint Graal" du XIII^e siècle. Ce dernier n'a jamais existé en dehors des récits médiévaux qui l'honorent et qui l'ont inventé de toutes pièces à partir de quelques vers de Chrétien de Troyes. En déposant une mince hostie dans un très grand plat (graal), Chrétien initia, sans le savoir, un geste créateur de légende » (p. 80). Et, bien entendu, le Moyen Âge n'a pas manqué de signaler l'existence de telles reliques en des lieux divers, réels ou imaginaires, à partir de raccourcis historiques, de fausses étymologies, de jeux de mots, de numérogie, autorisées par de prétendus miracles et des preuves fantaisistes (p. 113). Sur ces bases fragiles, l'opéra, le théâtre, la littérature, le cinéma, la télévision et autres médias s'en emparant assurent la postérité de cette « poésie » fabriquée par Chrétien de Troyes et amplifiée par ses épigones. Et l'auteur de conclure : « Un récit christianisé conçu, en milieu clérical, à partir du conte traditionnel des bons conseils (910 B) : ce constat peut résumer l'histoire d'un graal, à son aurore, au XII^e siècle » (p. 118).

19. La profanation d'une hostie, que raconte la complainte de *La Vieille Sacrilège* (Laforte II-B-24), en est une illustration. Remontant « à n'en pas douter, au XIII^e siècle », écrivait Luc Lacourcière en 1946, « cette complainte de la *vieille Magicienne* semble tout à fait inconnue en France » (*Les Archives de folklore I*, p. 95) ; le catalogue Laforte en recense aujourd'hui 31 versions du Canada et des États-Unis.

Ruodlieb

Philippe Walter poursuit sa prospection à un niveau supérieur dans un second ouvrage dont le sous-titre affiche clairement sa relation avec le précédent : *Ruodlieb, conte latin du XI^e siècle. Un ancêtre du Conte du graal*²⁰.

Cette version bilingue, latin-français, préparée conjointement avec le latiniste Joël Thomas, est la « première traduction française intégrale et commentée » de *Ruodlieb*, un récit anonyme rédigé en vers latins, vraisemblablement par un moine allemand du monastère de Tegernsee en Bavière, dans le dernier tiers du XI^e siècle. Conte lacunaire, connu par « un unique manuscrit et des fragments très réduits d'une deuxième copie », il a été redécouvert accidentellement en 1803 quand Bernard Docen, un conservateur à la bibliothèque d'État de Bavière, « s'avisait que des reliures de codex provenant tous de l'abbaye de Tegernsee étaient en fait des pages manuscrites d'origine inconnue » (p. 11). Transcrit par Jacob Grimm et Andréas Schmeller en 1838, il a été édité par Friedrich Seiler en 1882 et d'autres, dont Edwin H. Zeydel en 1959 qui suivent les auteurs, jusqu'à celle de Benedikt Konrad Vollmann en 1985 dont la synthèse fait aujourd'hui autorité (p. 12-13 et 68).

Le duo Thomas-Walter en donne une publication savante, établie selon les règles de l'art : chronologie, introduction, notes sur l'édition et la traduction, nécessaire mise en contexte du manuscrit ; texte latin en regard de sa traduction française en partie principale, copieusement interprétés par 590 notes infrapaginales pour l'un et 390 pour l'autre, puis insertion d'ingénieux intertitres balisant le texte français avec de courts et commodes résumés comblant les ruptures du récit ; postface substantielle, glossaire spécialisé et bibliographie. Au total, une œuvre rigoureuse, méticuleuse, aboutie, éblouissante encore par la science réunie de ses coéditeurs, et leur fine maîtrise des langues et des usages du Moyen Âge.

C'est en sa qualité d'« ancêtre du Conte du graal » que ce roman médiéval retient l'attention de Philippe Walter et de son collègue comme ils le déclarent en introduction : « En fait, l'intérêt principal de *Ruodlieb* pour l'histoire des formes littéraires est de présenter la plus ancienne version occidentale (conservée par écrit) du conte type 910 B autrefois appelé le "Conte des conseils" et désormais "L'Observance des conseils du maître" [Pichette, 1991 ; Uther 2004]. Un siècle après *Ruodlieb*, ce même conte servit de fondement au célèbre *Conte du graal* de Chrétien de Troyes ». Ils soutiennent que « *Ruodlieb* est ainsi construit sur une source essentiellement orale et populaire, relevant du folklore, c'est-à-dire d'une culture traditionnelle sous-jacente à toute société historique » (p. 19).

20. *Ruodlieb, conte latin du XI^e siècle, Un ancêtre du Conte du graal*. Texte présenté, traduit et annoté par Joël Thomas et Philippe Walter, Grenoble, UGA Éditions, Université Grenoble Alpes, « Moyen Âge européen », 2024, 364 p. ISBN 978-2-37747-432-5.

La postface pose directement la question : « En prologue à sa dernière œuvre, Chrétien de Troyes dit avoir reçu un “livre” du comte Philippe de Flandre (1143-1191). C’est à partir de ce livre qu’il écrivit son *Conte du graal* entre 1179 et 1182. Quelle est donc cette mystérieuse source ? » (p. 315). Faute d’y avoir répondu, la recherche s’est embrouillée puis enlisée dans une exploration chimérique de l’origine du graal.

Pour progresser dans leur démonstration, les auteurs précisent les préalables. Notant d’abord qu’au Moyen Âge le mot livre était réservé à un ouvrage en latin (p. 316), ils conviennent que le récit de Chrétien est un conte, comme celui-ci l’affirmait ; et que la réception des conseils identifie sa structure à celle du type 910 B – la prolepse en étant caractéristique, soit l’énoncé du conseil annonçant un épisode qui sera développé dans le reste de la narration – ; ils peuvent faire des rapprochements entre les deux œuvres.

Parmi les transpositions de procédés ou de motifs narratifs, c’est la révélation tardive du nom du héros, une « singularité littéraire », qui saute aux yeux des chercheurs. N’était-ce pas la toute première question que Philippe Walter me posait ? Puisque ce trait n’appartient aucunement au type 910 B, ni sans doute à aucun conte populaire, voilà un indice majeur qui marque un étroit rapport entre ces deux documents.

Les héros, Perceval et Ruodlieb, sont tous deux d’origine noble, fils d’une veuve et mal appréciés pour les services rendus à leurs seigneurs. Doués de talents particuliers et méritants, ils partent à l’aventure et se placent « sous l’autorité d’un maître de haut rang » – Gornemant pour Perceval et le Grand roi pour Ruodlieb. Les deux chevaliers reçoivent des conseils pour les guider sur leur chemin ; on a vu que Perceval les reçoit gratuitement et sans les demander de trois personnes tandis que Ruodlieb les acquiert par choix, en remplacement de richesses, dans un esprit de sagesse. Bien que leur nombre diffère – onze pour Perceval dont certains sont des doublons contre douze pour Ruodlieb –, plusieurs énoncés se croisent : s’arrêter pour prier en passant devant une église ; maîtriser sa colère ; ne pas importuner ses relations, variante de ne pas poser de questions sur des choses extraordinaires. Mais la recommandation d’éviter de loger dans la maison d’une jeune femme qui a un vieux mari appelle une démonstration qui la relie à la maison de la tête de mort où le silence du héros, au moment d’un repas extraordinaire, délivre ses hôtes d’un sort. Par une comparaison serrée (p. 333-337), les auteurs déduisent que ces deux scènes sont des interprétations parallèles du repas eucharistique, moins évidente chez Ruodlieb que chez Chrétien.

Parmi les dix versions anciennes des contes à conseils répertoriées dans mon étude, *Ruodlieb* figurait au tout premier rang. Ce premier roman courtois, repéré en diverses traductions (Schmeller, Seiler, Ford), s’avérait la plus ancienne version connue du conte type 910 B. J’y reconnaissais « les

premières indications fiables de l'existence de récits à trois conseils dans une structure semblable aux versions orales modernes, même si ces témoignages nous sont parvenus par l'entremise d'un poème littéraire organisé autrement » (Pichette, p. 224). Cette composition, malheureusement incomplète dans la forme qu'il en reste aujourd'hui, dérivait sans contredit de la tradition orale, mais filtrée par l'imagination d'un écrivain. Son auteur présumé, un moine allemand qui avait colligé plusieurs versions pour fabriquer ce récit composite, avait visiblement mal étreint son sujet en embrassant trop de conseils à la fois : une douzaine de préceptes dont Ruodlieb, son héros, doit valider les bienfaits, alors que la tradition orale n'en compte normalement pas plus de trois. Remarquant aussi que deux énoncés n'étaient que des variantes d'un même conseil, ce qui dénotait une rédaction pénible, aux raccords difficiles, j'en déduisais, comme l'éditeur Friedrich Seiler un siècle plus tôt, que ce poème réputé incomplet serait peut-être inachevé (Pichette, p. 213-216) ; ce qui n'est pas certain selon nos auteurs (p. 14). Néanmoins, même sans le développement en épisodes de chacun des énoncés – les fragments connus n'en conservent que quatre –, leur seule formulation orientait l'analyste vers d'autres types de la même famille que le conte à l'étude : soit le type 910 K *La Lettre d'Urie*, dans lequel le héros portant l'ordre de sa propre condamnation est préservé de la mort en suivant son conseil ; et le type 910 A *Le Mépris des conseils du père mourant*, où, au contraire, le héros se repent de ne pas les avoir suivis. Ainsi, par le recours à ces trois contes types du cycle des Bons Conseils (ATU 910-915) et grâce à l'analyse des textes oraux qui ont dégagé plus d'une vingtaine de développements actuels, on peut reconstituer la trame générale de tout le récit.

Inachevé ou incomplet, ce manuscrit, dont l'auteur situe l'histoire dans le monde de la noblesse féodale, n'en conserve pas moins des réminiscences involontaires de ses origines paysannes et donne à penser que le manuscrit n'était pas encore tout à fait au point. Par exemple, au fragment V, un certain flottement le suggère. Dans les versions du type 910 B, le mobile du départ est généralement le suivant : « un homme pauvre quitte sa famille pour améliorer sa fortune et entre au service d'un maître (de qui il obtiendra ses conseils) [...] C'est de loin le scénario le plus commun et le seul que les versions anciennes attestent » (Pichette, p. 485). Or, après avoir servi le roi pendant dix ans et vécu à sa cour, Ruodlieb serait toujours dans la situation du héros populaire : « il trouve pénible maintenant de n'avoir rien gagné, sauf de pouvoir vivre comme un pauvre ! », disent les gens qui l'entourent (p. 153, v. 174-177). N'y a-t-il pas là incohérence entre l'attitude du roi qui a gratifié de cadeaux et de richesses même ses anciens ennemis que le chevalier Ruodlieb a vaincus et l'aveu même de celui-ci qui considère avoir été comblé pendant son séjour : « Pour moi, c'était Pâques tous les jours, et je recevais sans cesse nombre

de biens et de marques d'honneur, non seulement de toi, mais de chacun des tiens » (p. 155, v. 305-307). Pourtant, il exprime encore son indigence, en choisissant les conseils, « un don de sagesse » plutôt qu'« un don en argent » (p. 165, v. 413), qui « me seront aussi précieux que si l'on me donnait dix livres bien comptées. Personne ne pourra me les prendre [...]. Il convient que les objets de grande valeur soient réservés à la chambre du roi, car un pauvre homme a toujours assez de bien s'il est vaillant et habile dans son métier » (p. 167, v. 440, 443-444).

Le point de vue de l'écrivain, dans le trait suivant, contraste avec la tradition orale. Les conteurs populaires ne révèlent jamais le contenu du pain que le maître remet au héros à son départ. Cette précaution, souvent jointe à la directive de ne pas l'entamer avant d'être rentré chez lui, vise, par suspens, à ménager l'effet de surprise autant des auditeurs que du héros ; c'est après la conclusion heureuse de ses aventures, au moment où il s'y attend le moins donc, qu'elle surviendra puisqu'on estimait que les retrouvailles familiales avaient marqué l'apothéose du récit. En mettant plus de 80 vers (p. 155-163, v. 308-391) à décrire la préparation et le riche contenu des pains, avant même que le roi les remette au chevalier partant, l'auteur de *Ruodlieb* brise fâcheusement cette convention et, s'il ne l'annule pas, réduit considérablement la réaction anticipée ; l'ouverture des pains, dont la valeur est à peine signalée (p. 263, v. 50-59), sera certes accompagnée de grandes effusions de joie et de reconnaissance de la part de Ruodlieb et de sa mère, mais elle laissera aux auditeurs ou aux lecteurs, à qui on a révélé trop tôt leur contenu, une impression de déjà-vu.

Mais revenons au questionnement initial qui a foncièrement motivé la démarche résolue et consistante ayant mené à cette somptueuse traduction : le conte *Ruodlieb* est-il la source du *Conte du graal* de Chrétien de Troyes ? Sur la foi du chanoine champenois, les auteurs ont reconnu que sa source est un livre, donc écrit en latin ; et que *Ruodlieb*, rédigé lui-même en latin un siècle avant Chrétien, correspond à ce profil et serait peut-être venu à sa connaissance. Confrontant les œuvres, ils montrent qu'elles racontent à leur façon une histoire similaire et qu'il s'agit bel et bien dans les deux cas d'un conte à conseils ; mieux, que ces rédactions s'inspirent d'un même conte populaire, en l'occurrence *L'Observance des conseils du maître* (ATU 910 B), dont la structure, les conseils et les héros s'entrecroisent en de nombreux traits et caractéristiques ; et, en sus, indice crucial, qu'ils portent la révélation tardive du nom du héros comme tache de naissance commune. De leur solide raisonnement, ils tirent en postface la conclusion que *Ruodlieb* est indubitablement « un ancêtre du *Conte du graal* », validant par là leur thèse, celle même qu'affichait le sous-titre de leur livre. Et, avant de déposer leur plume, ils la reformulent ainsi : « l'auteur du *Conte du graal* a connu une version du

conte 910 B qui appartient à la même famille de versions que celle qu'utilisa l'auteur de *Ruodlieb* » (p. 338). Prudence des sages !

De l'oral à l'écrit²¹

Les interactions entre l'oral et l'écrit, ou réciproquement entre l'écrit et l'oral, sont innombrables, universelles et intemporelles. Toutefois, elles se mesurent mal avec l'approche de la mathématique. La parole étant fugace, on estime volontiers l'oralité éphémère, parce que fragile, voire variable, donc douteuse, de ce fait peu crédible, légère et futile ; en comparaison, on accorde spontanément au document écrit les vertus inverses : durabilité, stabilité, utilité, fiabilité, voire véracité. *Verba volant, scripta manent*, promettait le proverbe ancien qui, loin de discréditer la parole donnée, proposait de lui garantir un avenir, une immuabilité plus grande et une permanence par sa fixation écrite sur un support matériel.

Or, la tradition orale n'est pas aussi infidèle qu'on le prétend, ni la pérennité de l'écrit aussi assurée qu'on le croit.

L'état actuel de *Ruodlieb*, ce roman du XI^e siècle, à propos duquel les traducteurs ont tous déploré les lacunes, nous enseigne que la pérennité de l'écrit est parfois compromise.

Étrangement, l'oralité, dont la voix s'avère par définition le canal de transmission obligé, laisse aussi çà et là des traces écrites. On sait combien elle a inspiré des passages fameux des premiers écrits de l'humanité – l'épopée de Gilgamesh, l'*Illiade* et l'*Odyssée* d'Homère, la *Bible* ou les fables d'Ésope, tous exemples rédigés avant l'ère chrétienne –, où l'on découvre des allusions, des thèmes, des récits entiers même que la mémoire, dans sa course parallèle et indépendante, a gardés vivants par la parole. À leur tour, des conteurs français, depuis le Moyen Âge – Marie de France (XII^e s.), les auteurs du *Roman de Renart* (XII^e-XIII^e s.), des fabliaux (XIII^e-XIV^e s.), des sermonnaires et des *exempla* (XII^e-XV^e s.) – jusqu'à Rabelais (XVI^e s.), La Fontaine et Perrault (XVII^e s.), feront leur miel des sources populaires. Et c'est par la science de l'oralité, du conte populaire notamment, qu'on en arrive à détecter les grandes fictions traditionnelles que des créateurs ont métamorphosées au cours des siècles dans des allégories littéraires.

Philippe Walter en apporte une nouvelle illustration à plusieurs facettes par l'analyse du *Conte du graal*, un roman du XII^e siècle, qu'il présente comme une adaptation littéraire d'un conte populaire ; sa conviction, il la tire de *L'Observance des conseils du maître* (ATU 910 B), monographie trouvée à l'improviste par un « miracle bibliographique », qui confirme son intuition. Les versions

21. J'emprunte une partie de cette conclusion à un article à paraître dans les *Cahiers Charlevoix 15* : « Du "cochon qui pète" à "La Pucelle qui voulait voler en l'air". Fabliaux et récits initiatiques contemporains de tradition orale ».

contemporaines que cette étude dissèque lui fournissent les preuves qu'une transmission orale contemporaine peut éclairer les zones obscures de l'écrit ancien. Par antinomie, le poème de Chrétien de Troyes aura été à l'origine d'une mutation qui s'est développée rapidement : « En un demi-siècle de littérature, rapporte le professeur Walter, on est passé d'un *Conte du graal* à une *Quête du saint Graal* » (p. 7) ; et cette légende dure encore, « émancipée du conte originel qui lui donna l'impulsion ». D'une telle ambivalence, il extrait alors deux leçons : d'une part, il constate que « [l]e conte des conseils par ailleurs continua de se transmettre par tradition orale, indépendamment de la légende qu'il avait servi à forger » ; et il mesure d'autre part « comment un conte investi par l'écrit se transforme bien plus rapidement et profondément qu'un millénaire de transmission orale » (p. 119).

Même si l'antériorité originelle de l'oral sur l'écrit est réelle, l'écrivain reste libre d'en disposer à son gré, selon son projet littéraire. Il est évident que « le passage à l'écriture du 910 B entraîne d'inévitables distorsions par rapport à la tradition orale, écrit Philippe Walter dans une note personnelle, mais difficile d'en faire le reproche à l'écrivain car, sans lui, on n'aurait gardé aucune trace de la tradition orale (ou peut-être déjà écrite) de ce conte-là, à son époque. » Cependant, il y a des limites à cette liberté : « Il s'agit toujours d'une liberté contrôlée, car l'écrivain ne peut pas tout se permettre non plus au risque de trahir la tradition. Il conserve même parfois des détails totalement inutiles au récit, mais qui font partie de sa source et qui l'authentifient, pour ainsi dire (ce qui est très commode pour nous). »

Interdisciplinarité et sérendipité

L'article que Philippe Walter a eu la générosité de publier dans la revue *Rabaska* a-t-il son équivalent dans le milieu de la recherche universitaire ? Sans doute, mais je n'ai pas souvenir d'en avoir jamais rencontré. La déférence en est le préalable, car une reconnaissance de dette dans une publication, geste éthique exceptionnel, va bien au-delà du renvoi classique ou même de la citation référencée ; elle est nettement plus loyale que l'emprunt sans le dire qui frôle le plagiat. À l'instar du héros qui trouve le salaire de son travail dans le pain remis par son maître, cette marque de gratitude inattendue envers un auteur, satisfait de la fortune que son œuvre avait jusque-là connue, le comble maintenant de son vivant, d'autant que ce collègue lorrain a bien pris soin d'en informer l'intéressé et qu'il continue d'en témoigner dans des articles, des livres, des conférences et des entrevues²².

L'enthousiasme du médiéviste découvrant « la structure de base du *Conte du graal* qui se trouve *de facto* décrite, confirmée, éclairée dans ses moindres détails » dans la thèse de l'ethnologue qui l'avait dégagée « sans jamais

22. Entre autres, cette entrevue du 30 avril 2024 à Midi Magazine sur frequenceprotestante.com.

l'avoir lu », le transportait d'aise : elle lui procurait enfin la clé, « le précieux sésame », que sa confrérie et lui-même recherchaient depuis longtemps. Comme Ruodlieb et Perceval, qui s'étaient nommés et reconnus tardivement, il formulait ce regret que je fais également mien : « C'est un grand dommage que notre rencontre n'ait pas été plus précoce. On aurait fait des ravages tous les deux. » Les terrains de l'ethnologue et du médiéviste sont en effet appelés à se croiser, surtout dans le champ de la littérature, orale pour l'un, écrite pour l'autre. Luc Lacourcière en était aussi persuadé, lui qui avait entrepris des recherches sur les plaintes du Moyen Âge perpétuées chez nous par la tradition orale. « Notre échange est en tout cas un bel exemple d'interdisciplinarité, me confia-t-il, car, vous avez raison, les rapports de l'ethnologie à la littérature médiévale sont considérables ». Qui cherche trouve, dit-on, mais à condition de s'affranchir des barrières disciplinaires et de laisser tomber les préjugés

* * *

Une fois lancé dans le public, un livre vit de sa propre vie, me prévenait mon maître. Il a une carrière indépendante de son auteur. Le temps lui aura donné raison. Telle une bouteille jetée à la mer, mon livre a navigué et dérivé longtemps puis, tombé dans l'oubli, s'était probablement abîmé comme tant d'autres. On sait maintenant que, de l'autre côté de l'océan, un chercheur l'a attrapé et a su décrypter les messages qu'il portait, dont l'un que j'ignorais. Finalement, la rencontre de Philippe Walter a vraiment été une révélation et la source d'une joie intellectuelle intense par les bénéfices réciproques et les liens cordiaux qu'elle a tissés entre nous. Ses travaux récents sur le *Conte du graal* et *Ruodlieb*, fruits de sa perspicacité, prolongent dorénavant mon étude et ils la transfigurent sous un nouvel éclairage, celui de l'imaginaire médiéval. Patrick Modiano a eu raison de conclure : « Le lecteur en sait plus long sur un livre que son auteur lui-même²³ ».

Épilogue

La bonne fortune ne vient jamais seule, semble-t-il. En octobre 2023, à Trois-Pistoles où j'allais donner une conférence sur le conte populaire, un inconnu, que j'avais pourtant cru reconnaître, m'aborde : il a vu mon nom au programme et m'annonce tout de go qu'il a lu mon livre sur le type 910B, qu'il s'y intéresse parce qu'il connaît personnellement ce récit, qu'il le tient de son père et qu'il l'a conté peut-être deux cents fois à ses étudiants. Quarante ans après l'achèvement de ma thèse, voilà que ce témoin de sang acadien consentait

23. Patrick Modiano, « Verbatim : le discours de réception du prix Nobel de Patrick Modiano [en littérature] », dans *Le Monde*, 7 décembre 2014 (www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2014/12/07).

volontiers à me raconter sur-le-champ le conte que j'avais longuement étudié et activement recherché auprès de mes informateurs sans jamais avoir pu moi-même en recueillir une seule version. Saisissant la chance par les cheveux, j'enregistrai sans tarder sa belle et très complète version des *Trois Conseils du roi*²⁴. Imaginez ma joie ainsi que la sienne. Moment unique, privilégié, incroyable apparition qui tient du merveilleux, nouvelle manifestation de la sérendipité ! J'en garde un souvenir ému avec la précieuse relique captée en pleine course. Et la conviction de l'à-propos du proverbe « Tout vient à point à qui sait attendre ».

24. Coll. Jean-Pierre Pichette, *Les Trois Conseils du roi*, version de Vianney Gallant, 72 ans, de Rimouski, Québec, contée le 6 octobre 2023.